



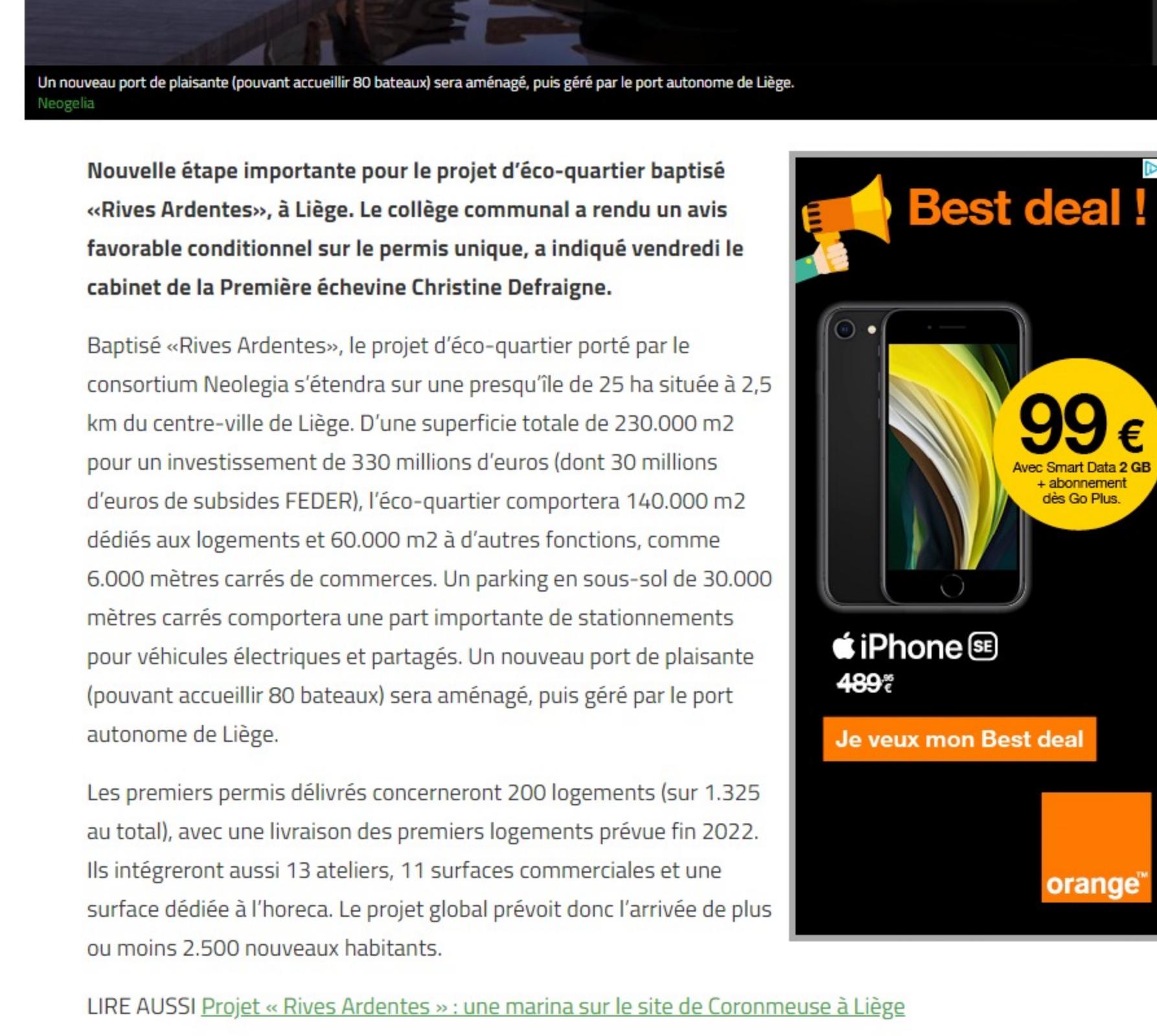
LIÈGE

Projet «Rives Ardentes» à Liège: la Ville rend un avis favorable conditionnel

Home > Régions > Liège Liège - 11-09-2020 à 14:38 - Th. L - L'Avenir

🕒 Lecture 4 min.

Partager



Un nouveau port de plaisance (pouvant accueillir 80 bateaux) sera aménagé, puis géré par le port autonome de Liège.

Neogelia

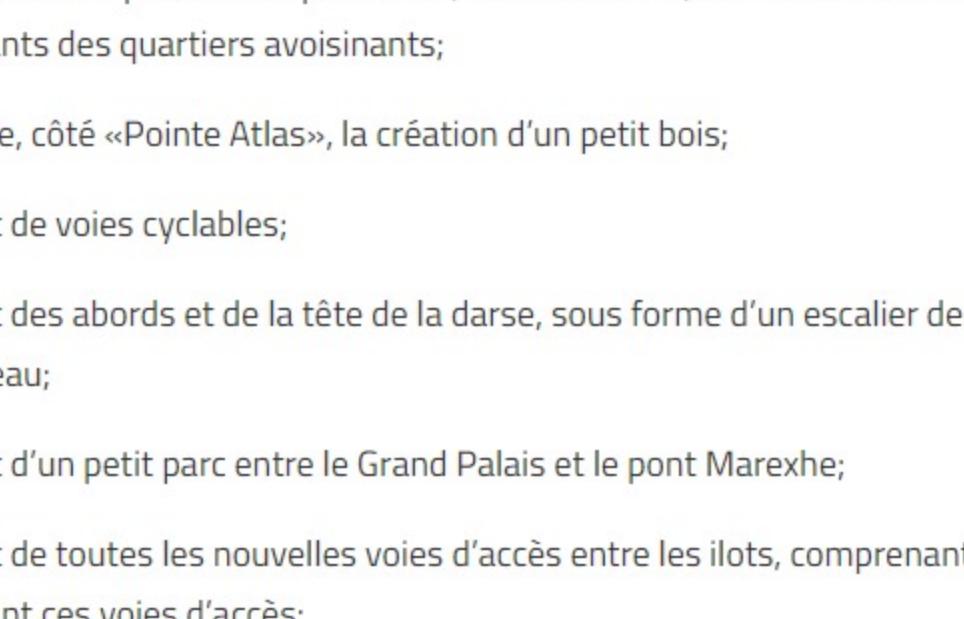
Nouvelle étape importante pour le projet d'éco-quartier baptisé «Rives Ardentes», à Liège. Le collège communal a rendu un avis favorable conditionnel sur le permis unique, a indiqué vendredi le cabinet de la Première échevine Christine Defraigne.

Baptisé «Rives Ardentes», le projet d'éco-quartier porté par le consortium Neogelia s'étendra sur une presqu'île de 25 ha située à 2,5 km du centre-ville de Liège. D'une superficie totale de 230.000 m² pour un investissement de 330 millions d'euros (dont 30 millions d'euros de subsides FEDER), l'éco-quartier comportera 140.000 m² dédiés aux logements et 60.000 m² à d'autres fonctions, comme 6.000 mètres carrés de commerces. Un parking en sous-sol de 30.000 mètres carrés comportera une part importante de stationnements pour véhicules électriques et partagés. Un nouveau port de plaisance (pouvant accueillir 80 bateaux) sera aménagé, puis géré par le port autonome de Liège.

Les premiers permis délivrés concerneront 200 logements (sur 1.325 au total), avec une livraison des premiers logements prévue fin 2022. Ils intégreront aussi 13 ateliers, 11 surfaces commerciales et une surface dédiée à l'horeca. Le projet global prévoit donc l'arrivée de plus ou moins 2.500 nouveaux habitants.

LIRE AUSSI [Projet «Rives Ardentes»: une marina sur le site de Coronmeuse à Liège](#)

Sur proposition de la Première échevine en charge de l'Urbanisme, Christine Defraigne, le collège communal a rendu un avis favorable conditionnel sur le permis unique portant sur l'aménagement du site de Coronmeuse, a-t-on appris ce vendredi. Cet avis sera transmis au Fonctionnaire technique et au Fonctionnaire délégué chargés de délivrer le permis.



Le projet porte sur la conception et l'aménagement des nouveaux espaces publics sur l'ensemble du site de Coronmeuse. L'autre volet du permis concerne la première phase de construction de 200 unités de logements, 1.080 m² de services (13 ateliers, 11 commerces), 150 m² de surface Horeca, au rez-de-chaussée des immeubles et de 396 emplacements de parking souterrain.

En terme d'aménagement des espaces publics, le projet consiste à requalifier en profondeur ce morceau de ville de 25 hectares, à renforcer les valeurs paysagères, à réserver le site aux modes doux, à diversifier les usages, à développer de nouvelles activités, bref à construire un éco-quartier modèle, respectueux du cadre de vie de ses futurs habitants ainsi que de celui des quartiers avoisinants. Les espaces ouverts (parc, jardins, voies d'eau) représenteront 83% de la superficie totale du site à terme.

Pour illustrer cette philosophie d'aménagement, on retiendra notamment quelques aménagements concrets:

– la végétalisation de la moitié de la surface pavée actuelle du quai de Wallonie afin d'agrandir le parc Astrid (+3000 m² de nouvelle zone verte) et son aménagement en une succession linéaire de petits espaces dédiés à des fonctions différentes (aire de jeux pour enfants, pétanque, zone de repos, etc.);

– l'aménagement de trois places publiques: la place du Grand Palais, la place de Coronmeuse située derrière la station de tram Coronmeuse et la place sur la Meuse, au niveau du quai de Wallonie et directement reliée à la Meuse par de grands escaliers;

– dans le parc Astrid, la rénovation et la prolongation de la piste d'athlétisme, l'aménagement d'une promenade transversale entre les différents îlots du projet débutant au pont Atlas et traversant le parc, l'installation de nouveaux mobiliers et de nouvelles plantations;

– la construction de deux passerelles piétonnes, dont une PMR, au-dessus de la darse pour faciliter l'accès du site aux habitants des quartiers avoisinants;

– à l'entrée du site, côté «Pointe Atlas», la création d'un petit bois;

– l'aménagement de voies cyclables;

– l'aménagement des abords et de la tête de la darse, sous forme d'un escalier descendant lentement de la place jusqu'à l'eau;

– l'aménagement d'un petit parc entre le Grand Palais et le pont Marexhe;

– l'aménagement de toutes les nouvelles voies d'accès entre les îlots, comprenant également toutes les plantations bordant ces voies d'accès;

– l'installation de mobiliers urbains: bancs et tables, poubelles, jeux pour enfants, fontaine et jeux d'eau, murets en matériaux recyclés, arceaux vélos;

– la plantation de 600 arbres et de 4.000 arbustes;

– l'aménagement d'un réseau de chaleur sur le site. La chaleur, provenant de l'incinération des déchets de l'usine Huvelia à Herstal, alimentera l'ensemble des fonctions du projet, permettant ainsi de valoriser l'énergie renouvelable.

La demande de permis concerne également la construction de 200 logements sur les 1.325 qui comptera le projet à terme. Ils se répartissent comme suit: 37 appartements 1 chambre, 76 appartements 2 chambres, 39 appartements 3 chambres, 7 appartements 4 chambres et 41 maisons de 3 et 4 chambres.

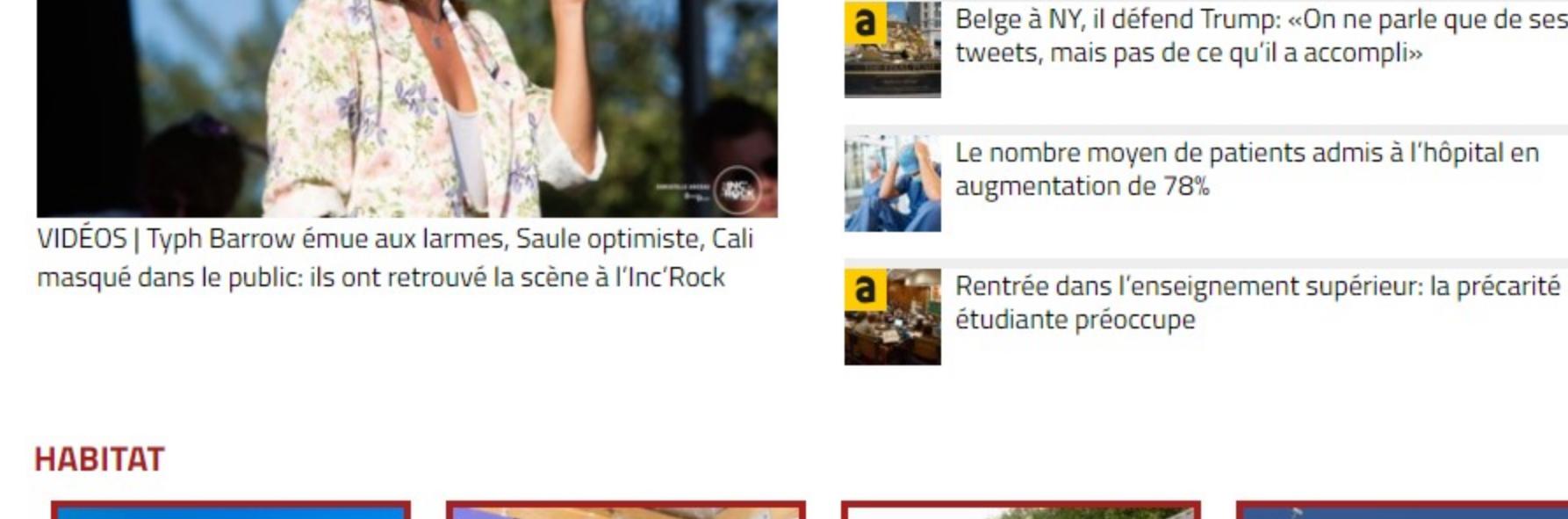
Cette programmation rencontre les ambitions de la Ville de Liège et fait la part belle aux familles en offrant des surfaces généreuses et de multiples modèles d'habitat accessibles. Les logements unifamiliaux représentent environ 40% et l'offre de logement 1 chambre est limitée.

Cet objectif de mixité sera aussi rencontré grâce à l'application d'une réduction de 10% des prix de vente sur une vingtaine de logements de manière à les rendre accessibles aux ménages à revenus moyens, au sens du Code wallon du Logement.

Sans oublier que le site de Coronmeuse bénéficiera pleinement de l'arrivée du tram puisqu'il sera un des terminus.

Le Collège communal est satisfait de cette nouvelle étape de franchie pour le plus important éco-quartier de Wallonie.

Contenus sponsorisés



1 Réaction

Écrire un commentaire?

Identifiez-vous pour réagir ▶

Les commentaires sont modérés. Vous devez tenir compte des règles appliquées à notre forum quand vous réagissez sur notre site. Elles sont disponibles [ici](#).

Vendredi 11 septembre 2020 par Maurice Dossin:

Avec les quartiers environnant, il va y avoir des vols à la marina et des dégradations

☆ Recommander - 0 Votes ↗ Réagir ▲ Noter le modérateur

► L'ACTUALITÉ DE LIÈGE

HABITAT



Qui sommes nous?

- Nous contacter
- L'emploi aux Éditions de l'Avenir
- Nos médias et nos valeurs
- Historique des Éditions de l'Avenir
- Sponsoring
- Notre groupe : Nethys
- Divers

Lavenir.net

- Plan du site
- Archives
- Placer une annonce
- Newsletters : inscription
- Règlement de nos forums
- Accès illimité à lavenir.net : aide
- Conditions générales de vente

Vie privée

- Notre politique de confidentialité
- Cookies

Proximag

- Proximag en ligne
- Pas reçu le magazine ?
- Placer une petite annonce
- Placer une publicité
- Lire en ligne

PROXIMAG

Immobili

inmemoria

gopress

LA PRESSE

SAJ JAM

AJP

Jobat IEP

dm internet

Copyright & privacy